LE VAL **SERVICES**

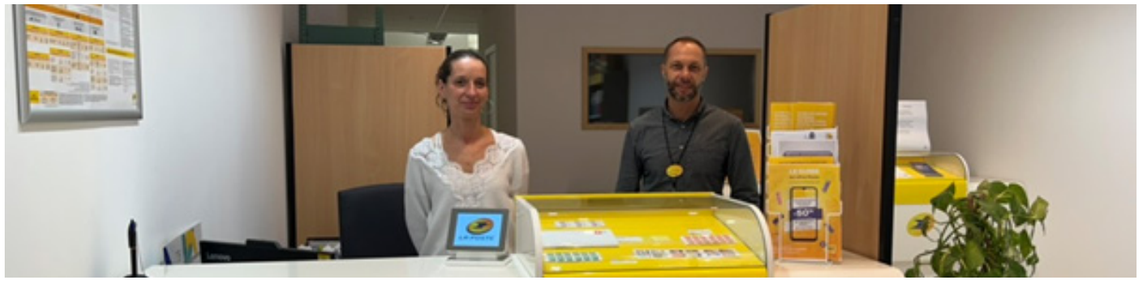

Nous l'avions dit et écrit, nous l'avons fait !

Depuis le mardi 19 octobre notre commune délivre les services postaux dans de nouveaux locaux faisant face à la place Gambetta, au 1 rue République. Il s'agit d'une agence postale communale, premier maillon d'un ensemble de services qui verront le jour au cours des mois prochains. Ces services composeront au final « La Maison - Le Val Services ».

Le C.C.A.S. est également appelé à rejoindre très prochainement ces nouveaux locaux. Il est évident que ces services nécessitent des réorganisations au sein de la commune qui demanderont un peu de temps avant d'être pleinement opérationnelles.

À noter que le distributeur de billets du village est maintenu. Il sera même modernisé d'ici quelques mois, afin de soutenir le commerce local et le marché hebdomadaire. L'équipe municipale reste résolue et mobilisée dans le but de maintenir des services publics de proximité, voire à en développer de nouveaux. Une action nécessaire pour redynamiser la vie locale et revitaliser notre commune.

JARDINS **FAMILIAUX**

Aux Laurons sur le chemin de Peireguis. Depuis plusieurs mois une équipe d'élus s'est mobilisée afin de préparer les terrains achetés par la Mairie pour mettre à disposition des Valois des Jardins Familiaux baptisés du joli nom de « Freissinière » évoquant l'implantation de frênes.

Après l'intervention d'un géomètre, le terrain a été borné et 11 parcelles ont été délimitées.

Les terrains agricoles ont été nettoyés, labourés pour une partie… Il reste encore du nettoyage à faire concernant le bâti et différents encombrants qui devraient bientôt disparaître…

Le temps était donc venu pour la mise à disposition des parcelles aux Valois qui ne possédaient pas de terrain et néanmoins désireux d'entretenir un petit jardin.

Le 24 septembre dernier à l'issue du Conseil municipal, en présence du public, il a été procédé au tirage au sort, afin d'attribuer chaque parcelle aux personnes en ayant fait la demande.

À chaque numéro de parcelle un(e) candidat(e) était tiré(e) au sort sur la liste d'attente, arrêtée au jour du tirage depuis le 15 septembre.

Chaque jardinier a accepté de respecter LA CHARTE établie pour l'occasion. Il devra se conformer au RÈGLEMENT INTÉRIEUR des Jardins Familiaux et s'acquittera également d'une contribution de 5€ par mois.

N'hésitez pas à faire un tour à la Freissinière.
Il reste un peu d'entretien à effectuer avant les plantations.

Le printemps de 2022 risque d'être florissant.

LE VAL
NOUVELLES DU VILLAGE

N°1 - décembre 2021

LE MOT **DU MAIRE**

Chères Valoises, chers Valois,

Soucieux de conserver un lien avec tous à travers les épreuves majeures que notre commune traverse au cours de ces derniers temps, vous trouverez dans cette lettre synthétique de quatre pages, l'essentiel de l'actualité de notre commune ainsi que les dernières actions menées par la municipalité. Cette lettre précède la prochaine édition du magazine municipal qui sera publié au cours du premier trimestre 2022.

Il est vrai que ces temps-ci ont plus eu la fâcheuse tendance à freiner le bon déroulement des projets plutôt qu'à les favoriser. Heureusement qu'au Val on ne manque pas de détermination : associations, habitants, commerçants, artisans, agents municipaux et élus, sont autant de forces vives qui se mobilisent pour faire avancer et vivre notre commune.

Les récents épisodes d'inondations et de ruissellement ont montré notre grande capacité collective à nous unir dans un formidable élan de solidarité. Le temps de l'après-crise est à présent dédié à la reconstruction des nombreuses infrastructures dégradées et à l'élaboration d'un plan de mise en sécurité à la hauteur des enjeux à protéger face aux risques naturels.

En termes de service public, nous pouvons être fiers de l'ouverture de la « Maison Le Val services » sur la place Gambetta qui a permis de maintenir l'agence postale sur notre commune. Un engagement fort tenu par la municipalité pour conserver la présence des services publics au plus près des habitants. Dès le premier trimestre 2022, cette structure municipale de proximité verra s'ajouter de nouvelles prestations à la population.

Vous trouverez également dans cette lettre des nouvelles sur les travaux de réfection et de végétalisation des cours des écoles communales, le premier bilan de la nouvelle aire d'étape touristique qui a déjà accueilli plus de 600 camping-caristes, les dernières avancées des jardins familiaux et les essais dans les quartiers sur le projet de modernisation de l'éclairage public alliant sécurité, économie d'énergie et maîtrise des dépenses publiques.

C'est autant d'actions qui font partie d'une dynamique plus globale au côté d'autres projets qui s'annoncent à l'aube de la nouvelle année 2022. En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. Et comme on dit dans notre beau coin de Provence en cette période marquée de traditions :

A l'an que vèn, se sian pas mai que siguen pas mens !

Jérémy GIULIANO
Maire du Val
Vice-président de la Communauté d'Agglomération Provence Verte

LA MUNICIPALITÉ VOUS SOUHAITE D'EXCELLENTES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

INONDATIONS

Le 4 octobre des pluies diluviennes s'abattaient sur notre commune. Si aucune victime n'est à déplorer, les conséquences n'en furent pas moins désastreuses pour de nombreuses familles. La forte mobilisation conjointe des Sapeurs-pompiers et de la Sécurité civile a bien évidemment contribué dans un premier temps à éviter des pertes humaines et dans un second temps à participer aux opérations urgentes de nettoyage.

La commune a connu à cette occasion une solidarité importante où agents de la commune, habitants, associations, commerçants, organismes locaux et institutions ont activement œuvré à atténuer les conséquences humaines d'un tel événement climatique, aussi violent que soudain. Nous aurons prochainement l'occasion de revenir sur cette solidarité.

Il n'aura pas fallu plus de trois heures pour enregistrer la pire crue de l'histoire du Val. Le lac du Carnier a reçu trois fois son volume d'eau pendant ce court laps de temps. Paradoxalement, si le lac reste un sujet d'inquiétude par temps de pluie, ce dernier a permis d'absorber le déferlement d'énergie engendré par les torrents de pluies et la forte déclivité en amont, sans quoi l'impact aurait été encore plus dévastateur sur les habitations proches de la Ribeirotte. Nous reviendrons plus longuement sur cet épisode malheureux de l'histoire de notre commune, mais pour l'heure, priorité a été donnée au relogement des familles sinistrées, à l'accompagnement humain, au nettoyage et à la remise en état même sommaire.

La commune reste en contact étroit avec l'État, la Région, le Département et l'Agglomération, concernant les actions qui relèvent de leurs compétences. La municipalité travaille d'ores et déjà sur un plan de mesures concrètes qui sera soumis à leurs services, afin d'améliorer la prévention et la sécurité de notre territoire, en matière de gestion des risques naturels.

Car nous le savons tous désormais, le caractère exceptionnel de tels événements climatiques est appelé à se reproduire de plus en plus fréquemment, sans que l'on puisse prédire suffisamment longtemps à l'avance, leur intensité ou leur fréquence. Nous devons donc anticiper leurs effets pour les réduire le plus possible et pour cela nous devons obtenir l'implication de tous les acteurs publics.

AIRE DE **CAMPING CARS**

Plus de 600 camping-caristes ont fréquenté l'aire du Val depuis son ouverture en juillet 2021. Cela représente de nouvelles recettes supplémentaires pour la commune, certes modestes mais il s'agit avant tout d'un premier pas. Et nous ne le sous-estimons pas, les retombées potentielles pour le commerce local font aussi parties des aspects positifs de cette réalisation. D'autant que des échanges argumentés avec le prestataire nous laissent envisager une augmentation significative de la fréquentation pour les saisons à venir. Nous venons également de négocier un embellissement végétal sur plusieurs secteurs de la commune et notamment finaliser l'aménagement de l'aire de camping-car. Un vrai plus pour rendre notre commune attractive et la dynamiser.

DÉSIMPERMÉABILISATION

Le 07 juillet dernier, la sonnerie de l'école a retenti pour annoncer la fin des classes. Les élèves petits et grands ont emporté livres et cahiers et bye bye l'école : vive les vacances jusqu'au 2 septembre.

Un grand silence a recouvert les cours des écoles, seul le chant strident des cigales, sous une chaleur de plomb, troublait la quiétude des riverains des écoles, songeant déjà aux apéros et barbecues pris « à la fraîche » et à la sacro-sainte sieste… c'était enfin l'été en Provence.

Cependant, Monsieur le Maire et l'équipe municipale en avaient décidé autrement, l'été devenait propice à réaliser un projet longtemps préparé. Il était en effet temps que les écoliers bénéficient d'une meilleure sécurité et ne souffrent plus de la chaleur… Voilà qui était dit !

Le lendemain P.I.C. en main (plan d'installation de chantier) des individus casqués arborant de grosses chaussures de sécurité envahissaient l'école, tôt le matin. Un projet de réhabilitation et d'aménagement allait impacter l'infrastructure des cours de récréation durant ces 2 mois d'été.

* « Désimperméabilisation » pouvait-on entendre ici ou là…

L'installation du chantier commençait avec l'implantation de dispositifs provisoires destinés à accueillir les hommes, le matériel et les matériaux nécessaires au chantier tant attendu. Camions, pelleteuses, tractopelles et autres engins envahissaient le terrain, la « fameuse » désimperméabilisation dont on parlait tant pouvait enfin commencer.

Juillet et août sont passés… Le vieux revêtement noir des cours d'écoles a disparu, les jeux de plein air sont démontés, des bassins de rétention d'eau sont mis en place, le tracé des cours est redessiné pour accueillir les emplacements de futurs arbres et haies. Le 02 septembre, jour de la rentrée, les écoliers ont trouvé un nouveau paysage avec une cours rénovée, ils pouvaient intégrer leur classe au son de sympathiques musiciens de jazz, sous l'œil ravi des parents, du personnel des écoles et de membres de la municipalité.

Les riverains étaient contents, le calme était revenu. L'embellissement de l'école grâce à la végétalisation à venir parachèvera l'ensemble du projet, financé pour l'essentiel, après étude du dossier, par l'Agence de l'eau.

* *: Suppression de l'enrobé existant remplacé par de l'enrobé drainant et/ou des espaces végétalisés, redimensionnement de l'ensemble du système de gestion pluviales avec des bassins de rétention/infiltration enterré… !*

LES **MACHOTTES**

Soucieux de la transition énergétique, et de la maîtrise des factures d'énergie, Monsieur le Maire et ses adjoints testent un nouveau système d'éclairage public. En effet, l'équipe technique a installé, à titre expérimental, deux lampadaires photovoltaïques à l'entrée du lotissement des Machottes. Un sondage auprès de la population permettra de connaître la préférence de ses habitants : esthétique, efficacité…

Cette solution permettra de diviser les coûts par 10 grâce à l'absence de réseau sous-terrain.

La mise en place sur toute la commune ne pourra toutefois être que progressive : assurer le confort des Valois, utiliser une énergie renouvelable, et maintenir l'équilibre financier sont des objectifs constants.